Fiche Compétences STAGE



BTS ELT

Electrotechnique



Objectifs du stage

Le stage est un temps de formation et de certification, il permet à chaque étudiant d'appréhender plusieurs activités caractéristiques du métier d'électrotechnicien. Il permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques, économiques et sociales de l'entreprise, de mettre en œuvre, d'approfondir, de construire et de développer des compétences dans un contexte professionnel réel. C'est aussi pour lui l'occasion d'observer la vie sociale de l'entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité, etc.).

Le stage portera sur un ou plusieurs des secteurs suivants :

- la production centralisée et/ou décentralisée d'énergie électrique
- les réseaux de transport, de distribution d'énergie électrique et de communication :
 HT/BT, postes de transformation, poste source, conversion et stockage (batteries d'accumulateurs, etc...) ;
 gestion et comptage de l'énergie électrique, réseaux de recharge de véhicules autonomes
- Les infrastructures : routières, autoroutières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, urbaines ; d'écoquartiers
- Les bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel) : installations électriques des bâtiments ; réseaux de communication ; GTB, sûreté/sécurité incendie ; équipements techniques
- L'industrie : distribution, transport et gestion de l'énergie, sûreté/sécurité des installations, automatismes et régulation, robotique, instrumentation, communication et interopérabilité des équipements et des sites (réseaux industriels, supervision)
- Les équipements électriques des véhicules : systèmes à énergie autonomes et embarqués (terre, air, mer).

Compétences certificatives

Au cours de ce stage l'étudiant doit exercer plusieurs activités (si possible) définies dans le référentiel des activités professionnelles (Compétences certificatives) du BTS Électrotechnique parmi :

« Analyse, diagnostic, maintenance »: U51

- C2: Extraire les informations nécessaires à la réalisation des tâches ;
- C13 : Mesurer les grandeurs caractéristiques d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- C17 : Réaliser un diagnostic de performance y compris énergétique, de sécurité, d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- C18 : Réaliser des opérations de maintenance sur un ouvrage, une installation, un équipement électrique.

« Conduite de projet/chantier » : U52

- C1: Recenser et prendre en compte les normes, les réglementations applicables au projet/chantier
- C3: Gérer les risques et les aléas liés à la réalisation des tâches
- C12: Gérer et conduire le projet/chantier (y compris avec les documents de : organisation, planification, suivi, pilotage, réception etc.).

« Conception- étude détaillée du projet » : U61

- **C7**: Simuler le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- C9: Choisir les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- C11: Réaliser les documents techniques du projet/chantier (plans, schémas, DOE, maquette virtuelle, etc.).

« Réalisation, mise en service d'un projet » : U62

- C4: Communiquer de manière adaptée à l'oral, à l'écrit, y compris en langue anglaise
- C14: Réaliser un ouvrage, une installation, un équipement électrique
- C15: Configurer et programmer les matériels dans le cadre du projet/chantier
- C16 : Appliquer un protocole pour mettre en service un ouvrage, une installation, un équipement électrique.